

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
112.77

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Demande de garantie d'emprunt formulée par la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat. Opération : acquisition en VEFA de 71 logements collectifs locatifs sociaux (51 PLUS, 20 PLAI) dénommés " La Clef des Champs " et situés Avenue François Mitterrand - 13180 Gignac-la-Nerthe.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM Grand Delta Habitat sollicite le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant total de 3.645.063,90 € Celle-ci représente 45 % d'un montant total d'emprunts de 8.100.142,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe du présent rapport.

Cette demande concerne le secteur du logement locatif social (acquisition en VEFA).

Par ailleurs, l'encours garanti auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône de la SCIC d'HLM Grand Delta Habitat s'élève au 01/01/2019 à 41.924.798,88 € Cet encours représente 3,18 % de l'encours garanti des organismes HLM et 2,88 % de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission permanente du Conseil départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL